

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 février 2015

Présents : DURAND François-Xavier Maire, BABOLAT Coraline, BIGLIA Jean-Paul, BONNARD Paul, GIRAUD Christine, GIRAUD Sylvain, JACQUEMIN Emilie, JANIN Éric, JOUX Alexandre, LASSEIGNE Paul, VETTARD Marc.

Secrétaire : Monsieur Paul LASSEIGNE a été élu secrétaire de séance.

1 – STATION D'EPURATION : curage

Le Maire présente les opérations de curage de la station comme proposées par le SATESE :

- Début mars : prélèvement effectué par le SATESE pour une analyse des boues,
- Si la qualité des boues est satisfaisante, elles pourront être valorisées de deux manières :
 - Soit par épandage agricole,
 - Soit par compostage

Le conseil validera l'un ou l'autre, après analyse des boues et étude des devis pour les deux solutions.

- Le curage pourra se faire courant juillet,
- Coût approximatif : 10000 € dont 2800 € de subvention du Conseil Général et de l'agence de l'eau.

2 – Projet de garderie :

Le Maire présente le projet de garderie pour la rentrée 2015 :

- Avec création d'un poste d'ATSEM pour 2 H/jour,
- Garderie périscolaire de
 - 1 H 30 le matin (7 H à 8 H 30)
 - 2 H le midi (11 H 30 à 13 H 30)
 - 1 H 30 le soir (16 H 30 à 18 H00)

Cette organisation dépend de l'accord de dérogation pour l'accueil des 3 ans, déposé par la commune auprès de l'inspection de l'éducation nationale.

Face aux difficultés à organiser une restauration de midi, le conseil proposera aux familles de mettre à leur disposition une salle et une personne, mais laissera le soin aux familles de fournir leur propre repas. Une nouvelle réunion est programmée avec les familles le 06/03/2015.

3 – Programme ONF :

Le conseil municipal souhaite rencontrer rapidement Monsieur MERIAUX, agent ONF pour définir le programme ONF 2015.

4 – Demande d'urbanisme :

Monsieur LONGEFAY Alain souhaite déposer deux demandes de permis de construire pour deux bâtiments agricoles. Par manque d'information, le Conseil Municipal reporte sa réflexion et souhaite pouvoir entendre Monsieur LONGEFAY lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

5 – Attribution de l'IEMP et de l'IAT :

Par délibération les primes d'indemnité d'exercice des missions de préfecture et d'administration et de technicité seront accordées à l'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mars 2015.

6 – QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Insonorisation de la salle polyvalente : une visite de la salle de Loyettes sera organisée afin de voir les travaux réalisés,
- ✓ Le Conseil est informé que le CCAS prépare une enquête des besoins auprès des habitants de LOMPNAZ
- ✓ Election départementale : le conseil municipal met en place les tours de garde.

Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est close, les mois, an et jour susdits à 23 heures 30.